DLP-2-5-90257254

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®



REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 105 du 26/04/90



COLZA	**Sclérotinia**	dernière limite pour traiter.
	Alternaria	il est trop tôt pour intervenir.
	Charançon des siliques	pas d'intervention
BLE	**Maladies**	réaliser le 1er traitement.
ORGE	**Maladies**	dernier délai pour intervenir
POIS	**Maladies**	quelques cas de fonte des semis
BETTERAVE	**Pucerons**	situation
	Principales maladies	FICHE "Choix des Produits"
MAIS	**Notes communes**	Atrazine et eau
		Réduction des doses d'atrazine

C O L Z A

Stade pleine floraison (Châlons sur Marne) à premières siliques bosselées (Wassy).

Sclérotinia

Situation

Les études de laboratoire en cours pour déterminer les périodes de contamination par ce champignon montrent que des contaminations ont certainement eu lieu les 15-16 mars dans le secteur de Reims (les résultats seront confirmés dans le prochain bulletin).

Préconisation

Il devient urgent d'appliquer le 1er fongicide dès le retour de conditions climatiques favorables.

Tenir compte de la présence de cylindrosporiose ou et de pseudocercosporella ainsi que de la nécessité d'une action curative pour le choix de produit.

Alternaria

Situation

Aucune évolution des maladies depuis 8 jours. L'alternaria reste sur les feuilles basses (F10 - F12).

Préconisation

Il est trop tôt pour intervenir.

Charançon des siliques

Situation

Des captures parfois nombreuses sont enregistrées lors des après-midi ensoleillés. Visitez régulièrement les bordures de vos parcelles.

Préconisation

Intervenez si vous comptez 1 charançon pour 2 plantes.

B L E

Maladies

Situation

Dans les quelques parcelles fortement attaquées par le piétin, celui-ci évolue vers la tige.

La septoriose, quel que soit le secteur, n'évolue pas, reste sur les feuilles basses F4, voire quelquefois sur F3. Ne pas la confondre avec un certain nombre de nécroses dues au froid, au vent et aux brulûres d'azote.

Pas d'évolution de la rouille brune. Premiers foyers de rouille jaune détectés dans la Brie (Morangis -51-).

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1984) - ISSN 0295 - 5776

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL : 200 F

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

P112

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE - TROYES

L'oïdium est souvent bien installé, pas sur F2 et est présent sur tiges.

Préconisation

Le premier fongicide doit être réalisé dès que possible sur les parcelles atteignant le stade 2 noeuds.

Choisir les périodes chaudes et sèches de la journée pour placer le traitement.

ORGE

Stade 2 noeuds à dernière feuille pointante.

Maladies

Situation

L'helminthosporiose s'est stabilisée sur la F3. Par contre, on observe une pression accrue de l'oïdium et de la rouille naine sur la F3 vraie.

Préconisation

La protection fongicide doit être réalisée de toute urgence si ce n'est déjà fait.

POIS

Stade 2 à 5 étages de feuilles.

Maladies

Situation

Des dégâts de fontes de semis sont observés sur des parcelles ayant reçu des semences de ferme.

Les pieds, dans la plupart des cas, flétrissent. En les déterrant, on observe à la base des tiges des nécroses brunes ou rosées.

Au niveau de la semence, souvent on retrouve des microsclérotes noirs sur le tégument de la graine qui pourrit.

Les nécroses rosées sont souvent dues à du fusarium. Les microsclérotes sont, dans la plupart des cas, des sclérotes de botrytis. De nouveaux isolements en laboratoire sont en cours.

Préconisation

Aucune lutte n'est envisageable actuellement. Ces fontes de semis sont imputables vraisemblablement à des semences de mauvaise qualité mal protégées par le traitement de semence.

BETTERAVE

Pucerons

Situation

Les 1ers pucerons verts, vecteurs de jaunisse (Myzus ascolonicus et Acyrthosiphon pisum) ont été piégés en bacs jaunes dans les secteurs de Sillery et de Connantre.

Le 1er puceron M. persicae a été capturé également à la tour à succion de Lavannes.

Il se confirme, qu'encore une fois cette année, le risque jaunisse est réel.

Préconisation

==> Vous avez utilisé au semis du Temik ou du Dacamox (persistance d'action de 50 à 70 jours) : intervenir en fin de rémanence des produits.

==> Dans les autres cas: intervenir au stade 2 feuilles naissantes si, comme cela se confirme, le vol a lieu avant ce stade.

MAIS ET PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT

La protection phytosanitaire du maïs doit prendre en compte, en plus des critères techniques, ceux liés à l'environnement.

L'emploi de deux matières actives, l'atrazine et le lindane, doit particulièrement être raisonné, afin d'éviter des résidus excessifs dans les sols et les eaux. Ces deux matières actives peuvent, en effet, poser problèmes du fait d'une très longue durée de vie (supérieure à une année) et de leur emploi souvent généralisé sur le maïs.

Bien que la culture du maïs (grain+fourrage) ne représente que 8,5% des parcelles emblavées dans la région Champagne-Ardenne, ne pas raisonner l'utilisation de ces deux matières actives risquerait de conduire rapidement à leur interdiction et de compromettre la qualité des eaux.

DESHERBAGE DU MAIS POINT SUR LA REDUCTION DES DOSES D'ATRAZINE

Ces doses ne devraient pas dépasser trois litres de produit commercial par hectare. Elles sont suffisantes pour les applications faites après le semis sur sols sans excès de matière organique. Pour les applications de présemis avec incorporation, et pour les sols très riches en matière organique (taux supérieur à 5 à 6%) ces doses suffisent dans le cas d'associations, de mélanges, ou de programmes avec d'autres matières actives. Des précautions sont nécessaires pour conserver une bonne efficacité de ces doses :

- Limitation de l'atrazine à 2-3 litres si le produit est appliqué dans un programme de traitement avec des produits de postlevée contre les dicotylédones résistantes aux triazines.

- *Incorporation superficielle en présemis*, à 5-6cm de profondeur, lors du dernier passage d'outil avant le semis, afin de ne pas diluer la dose hectare dans une couche trop épaisse de sol par un vibroculteur réglé trop profond.

- *Application de l'atrazine* de préference *en postsemis ou en prélevée*. En effet, l'atrazine appliquée à la surface du sol se dégradera plus vite car elle est soumise à l'action directe du soleil donc à des températures plus élevées et à l'effet des rayons ultra violets.

L'application de postlevée permet en outre de moduler la dose d'atrazine en fonction de l'adventice : dose plus faible sur adventices au stade plantule, renforcement de l'action de l'atrazine par de l'huile sur adventices développées, synergie avec un autre herbicide. De plus, une partie de l'atrazine est retenue par le maïs qui le détoxifie et par le couvert des mauvaises herbes. Ces applications de surface retardent le drainage de l'atrazine, dont une partie peut se dégrader avant de se retrouver dans l'eau.

- Utilisation de produits avec atrazine en association : Lasso GD, Bellater, Laddok, Tazastomp, Primextra, Tristar...

- Retard de l'application de l'atrazine, dans le cas de l'utilisation d'un herbicide prévu contre les graminées estivales : Lasso, Duélor, Capsolane, Surpass 4S...

- **Attention ce raisonnement** ne doit pas faire oublier d'être vigilant et de traiter sur adventices jeunes, sinon des échecs sont possibles et de toute façon on obtient un effet négatif du désherbage tardif par la concurrence précoce des mauvaises herbes.

P113

Note commune ACTA - AGPM - INRA - SPV

EAU ET ATRAZINE

L'atrazine est un désherbant utilisé en France essentiellement sur les cultures de maïs et pour l'entretien des zones non cultivées (voies ferrées, bordures de route, berges, etc ...).

A la suite des ces utilisations, il a été quelquefois observé des résidus d'atrazine dans les eaux, supérieurs aux normes communautaires.
Il est donc souhaitable dès cette campagne de promouvoir des conditions d'emploi de l'atrazine visant à en modérer les apports.

1 - En culture de maïs

* Eviter les applications de pré-levée.

* préférer les traitements de post-levée en association avec d'autres matières actives, ce qui permet de réduire les quantités d'atrazine à l'hectare.

* Dans la mesure où l'atrazine est utilisée seule, ne jamais dépasser la dose de 1500 g/ha de matière active.

2 - En zones non cultivées

* Réserver l'atrazine aux seuls traitements d'entretien
* Privilégier les associations avec d'autres matières actives
* Ne jamais dépasser la dose de 1500 g/ha de matière active

* Préférer d'autres désherbants totaux à dégradation rapide

Bien entendu, ces préconisations doivent s'appliquer sans préjudices des dispositions relatives aux périmètres de protection (immédiate, rapprochés ou éloignés) entourant les zones de captage des eaux.

En outre, il faut rappeler que toutes les précautions doivent être prises au cours du rinçage des pulvérisateurs et lors de la destruction des emballages vides pour éviter un entraînement vers les fossés ou ruisseaux.

Enfin, un certain nombre d'études sont en cours de réalisation sous la responsabilité de plusieurs Ministères avec le concours des or ganisations professionnelles agricoles, des sociétés de distribution d'eau potable et de l'industrie phytosanitaire. Elles ont pour but de préciser l'origine et l'évolution des résidus dans l'eau dans différentes régions et selon diverses modalités d'application de l'atrazine.

Vous pouvez nous joindre également:

par minitel au 26 87 43 25

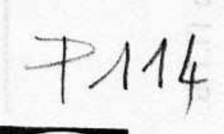
par télécopie au 26 87 39 33

PRINCIPALES MALADIES DE LA BETTERAVE : les produits de traitement

Matières actives	Spécialités commerciales	Doses spéc. par ha	Oïdium	Ramula-riose	Cercospo-riose	Rouille
bitertanol	**Baycor 300 EC**	**0,8 l**	○	○	○	●
difenoconazole	**Geyser**	**0,5 l**	●*	●*	○★	●*
flutriafol	**Impact**	**1 l**	●	●	○	●
carbendazime + flutriafol	**Impact R** **Impact RM**	**1 l** **0,8 l**	●	●	○	●
cyproconazole + fentine acétate	**Alto BS**	**2 kg**	●*	●*	○★	●*
flusilazol + carbendazime	**Punch C**	**0,5 l**	●	●	○	●
carbendazime + fenpropimorphe + mancozèbe	**Corvet CM**	**2 kg**	○	○	○	○
mancozèbe	**Nombreuses spécialités**	**3 200 g m.a./ha**		Ⓟ	Ⓟ	Ⓟ
fentine hydroxyde + soufre	**Topsuc**	**7 l**	● P	● P	Ⓟ	
			Ⓒ	Ⓒ	Ⓒ	
triadimenol + fentine hydroxyde	**Pennsuc**	**1 l**	●*	●*	○★	
fentine-acétate + manèbe	**Brestan 10**	**2,5 kg**		○	○	
carbendazime + fénarimol + manèbe	**Rimidine plus**	**2,5 kg**	○		○	
bénomyl	**Benlate***	**0,3 kg**			○	
carbendazime	**Nombreuses* spécialités**	**0,3 kg**			○	
fénarimol	**Rubigan 4**	**1 l**	○			
fenpropimorphe	**Corbel**	**1 l**	●			
soufre micronisé	**Nombreuses spécialités**	**6 000 g m.a./ha**	● P			
manèbe + thiophanate méthyl	**Peltar***	**2 kg**			○	
carbendazime + manèbe + soufre	**Volnèbe**	**8 kg**	○			
carbendazime + manèbe + soufre micronisé	**Blédor 3**	**8 kg**	○			

* Produit à efficacité réduite sur cercosporiose en situation de souches résistantes
★ A confirmer
● Très bon ○ Bon

P : traitement préventif
C : traitement curatif

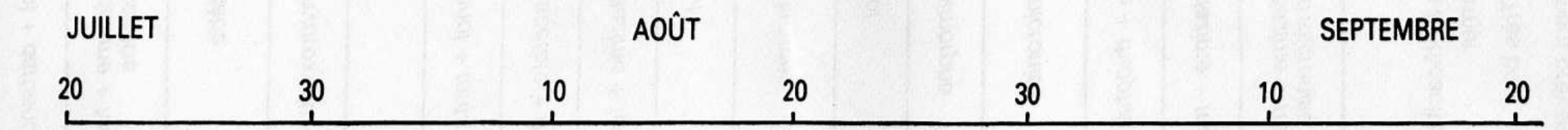


Liste arrêtée au 15 janvier 1990



PRINCIPALES MALADIES DE LA BETTERAVE : 3 stratégies possibles... mais 1 traitement principal

CRITÈRES DE DÉCISION



CRITÈRES DE DÉCISION	Premier traitement	Second traitement
Stratégie 1 ● Apparition tardive des premiers symptômes de maladies ► Un seul traitement suffit	**TRAITEMENT PRINCIPAL** COMPLEXE PARASITAIRE Produit polyvalent	
Stratégie 2 ● Apparition précoce de ramulariose ou de cercosporiose selon les zones... et d'oïdium ► Pour couvrir la période de risques, un 2e traitement est souvent nécessaire	**TRAITEMENT PRINCIPAL** RAMULARIOSE, CERCOSPORIOSE, OÏDIUM Produit avec une bonne efficacité sur ces 3 maladies	**TRAITEMENT 2** COMPLEXE PARASITAIRE Produit polyvalent
Stratégie 3 ● Apparition précoce d'oïdium ► Un 2e traitement sera effectué à l'apparition des autres maladies	**TRAITEMENT SPÉCIFIQUE** OÏDIUM Soufre	**TRAITEMENT PRINCIPAL** COMPLEXE PARASITAIRE Produit polyvalent très efficace sur ramulariose

Dans le cas de deux traitements, ne pas utiliser la même matière active pour éviter les risques de résistance.



Stratégie élaborée en collaboration avec l'I.T.B.